

**Elections pour le renouvellement partiel des représentants des personnels
au Conseil d'Administration de l'ISAE-ENSMA
Collège B**

**Scrutin du 20 février 2020
Proclamation des résultats**

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles L.719-12, D.719-1 à D.719-40 ;
Vu les Statuts de l'ENSMA ;
Vu l'arrêté électoral n°2020-01 du 24 Janvier 2020 portant organisation de l'élection ;
Vu l'avis du comité électoral consultatif émis en séance du 29 Janvier 2020 ;
Vu le procès-verbal établi par le Président du bureau de vote en date du 20 février 2020 ;

Article 1 : Examen des résultats du scrutin

Nombre de sièges à pourvoir	1
Nombre d'électeurs inscrits	47
Nombre de votants	17
Nombre de bulletins blancs ou nuls	05
Suffrages valablement exprimés	12

Une candidature déposée et validée ayant obtenu :

Candidate	Nombre de voix
Mme GÉRARD Céline	12

Article 2 : Proposition d'attribution du siège

Mme GÉRARD Céline

Article 3 : Proclamation - Election

Le Directeur de l'ISAE-ENSMA proclame élue la candidate désignée à l'article 2.

Article 4 : Affichage - publication

Les résultats des scrutins seront immédiatement affichés dans les locaux de l'ISAE-ENSMA et publiés au recueil des actes administratifs de l'ISAE-ENSMA.

Fait à Chasseneuil-du-Poitou, le 21 février 2020,

Le Directeur de l'ISAE-ENSMA,



M. Roland FORTUNIER